

Handicap



- **Cellule Handicaps et Accessibilités**

L'Université Paris Nanterre a mis en place une cellule pour faciliter le droit à compensation et l'accès au savoir des personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné, en cas de handicap ou de maladie invalidante, faites-vous connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès de la [cellule Handicaps et Accessibilités](#).

- **Charte des conditions d'examen et aménagement pour les étudiants à besoins spécifiques :**
Consultez également la Charte des conditions d'examen et d'aménagement à destination des étudiants à besoins spécifiques.

Vos contacts à l'UFR :

BENALI Fatima
Bureau E.08
Téléphone : 01 40 97 77 59
E-mail : fbenali@parisnanterre.fr
Accueil du lundi au vendredi :
8h30-12h30, 13h30-16h30

Un **enseignant référent du [Conseil pédagogique et de perfectionnement](#)** est référent pour les étudiants en situation de handicap. N'hésitez pas à le contacter en cas de difficulté.

Equipements:

Dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques, l'UFR DSP met à votre disposition des tables réglables en hauteur en salle d'accueil, à l'entresol du bâtiment F, et à la [bibliothèque de Droit et Science politique](#), en salle E16 du bâtiment F.

Mis à jour le 28 janvier 2019

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/handicap-668499.kjsp?RH=1459865971460>